

Élections Professionnelles 2022

Cette année, je vote en ligne !
Du 1^{er} au 8 décembre 24h/24h



Je vote

du 1^{er} décembre à partir de 8h
au 8 décembre à 17h

✓ A partir de mon lieu de travail ou de mon domicile

✓ Avec un ordinateur, un smartphone ou une tablette

✓ Sur le site :
<https://cdg50.alphavote.com>

Les étapes de mon vote

1

Je reçois par mon employeur, mon identifiant de connexion et les documents des organisations syndicales

2

Je me connecte sur le site :
<https://cdg50.alphavote.com>

3

Je clique sur « Obtenir mon mot de passe ». Muni de mon identifiant, je renseigne les informations demandées. Je reçois mon mot de passe par sms ou par e-mail

4

J'accède à mon espace personnel et je vote

Mon vote en ligne est terminé !

Besoin d'aide ?

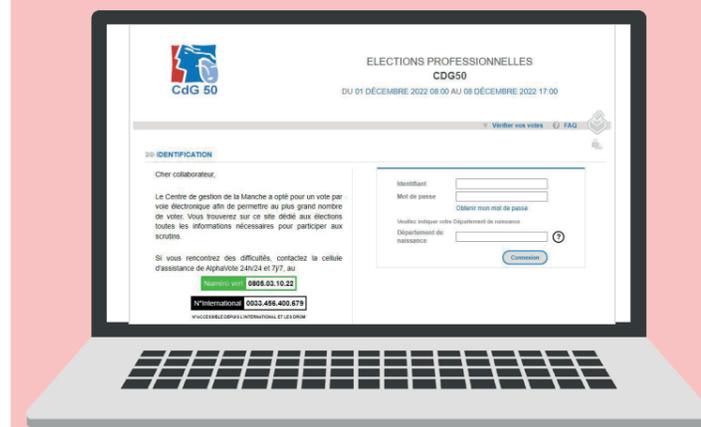
Un problème avec votre identifiant ?

N° Vert 0805.03.10.22 N° International 0033.456.400.679

Pas d'ordinateur, de smartphone ou d'accès à internet ?

Une équipe se tient à votre disposition de 9h à 17h :

- du 1^{er} au 8 décembre à **Saint-Lô** au Centre de Gestion
- le 2 décembre à **Coutances** à la Mairie (petit salon)
- le 5 décembre à **Valognes** à la Mairie (salle du conseil municipal)
- le 6 décembre à **La Haye** à la Mairie
- le 7 décembre à **Avranches** à la Communauté d'Agglomération Mont-Saint-Michel Normandie (salle du Couesnon)



QR Code
du site
de vote

Toutes les informations sur
www.cdg50.fr/elections-profesionnelles/

Centre de Gestion
de la Manche

